

NOVEMBRE 2003

FLASH Journal



So ... So... So... et Mo...Mo... Mobilisation!!!

Le nouveau gouvernement libéral commence à mettre son slogan «Nous sommes prêts» en action. En effet, il est prêt à... couper dans les programmes sociaux et faire reculer les acquis des syndicats. Sa réforme du Régime du revenu visant à contrer une trop grande dépendance de gens à l'aide sociale touchera les gens les plus vulnérables à la recherche d'emploi soit les personnes entre et 55 et 64 ans et les femmes monoparentales. En plus avec l'augmentation des coûts des services de gardes, comment croire qu'on veut vraiment aider les femmes monoparentales à retourner sur le marché du travail.

Le projet de Loi 31 visant à diminuer la portée de Loi 45 du Code du Travail, ouvre la porte à encore plus de sous-traitance dans le secteur public. La CSQ a fait une conférence de presse le 14 novembre dernier pour dire, entre autre, que : «Dans le secteur de l'éducation, c'est l'enseignement supérieur qui semble le plus touché par la sous-traitance et cette tendance s'amplifie. Les collèges et les universités ont tendance à recourir de plus en plus à la sous-traitance pour des services autrefois assumés par le personnel de soutien. Plusieurs collèges et universités ont vendu leurs services de cafétéria à des compagnies privées, souvent américaines, comme Aramark, Marriott ou Sodexo, qui imposent leurs règles et leurs prix, à tel point que les cafés étudiants sont obligés d'ajuster leurs prix pour ne pas faire concurrence à la cafétéria.» Je crois que cela décrit assez bien ce qui se passe au Collège.

Dans le secteur de la santé et des services sociaux, la réorganisation des régies régionales de la santé et la fusion des accréditations syndicales dans les différents établissements de santé en plein début de négociations des conventions collectives, n'annoncent rien de bon pour l'établissement d'un Front commun. De plus, cela n'aide en rien à améliorer des conditions de travail déjà infernales dans le milieu des hôpitaux !

Il faudra donc dans les mois qui viennent démontrer notre SO...SO...SOLIDARITÉ et commencer à se MO ...MO...MOBILISER ! Différentes manifestations sont prévues la semaine prochaine par la CSQ et le Front commun. Nous vous tiendrons au courant des lieux et des endroits.

SO...SO..SO...SOLIDARITÉ

MOUVEMENT DE PERSONNEL

Suite aux récents affichages de plusieurs postes, les candidatures retenues ont été les suivantes :

(03-S-27)	Technicienne en travaux pratique:	Nga Tran
(03-S-28)	Technicien en fabrication mécanique:	Martin Leduc
(03-S-29)	Agent de bureau classe I :	Nicole Clément
(03-S-30)	Agent de Bureau classe I :	Ginette Vaillancourt
(03-S-32)	Technicien en informatique :	Stéphane Chicoine
(03-S-33)	Secrétaire classe I :	Nicole Fassin
(03-S-34)	Agent de bureau classe II:	Cécile Trottier
(03-S-35)	Appariteur :	Martial Desharnais
(03-S-36)	Agent de bureau classe principale	Jean-François Lamy
(03-S-37)	Agent de bureau classe II:	Rita Martel
(03-S-38)	Technicienne en travaux pratiques:	Suzanne Lestage
(03-S-39)	Technicien en informatique :	François Lamontagne
(03-S-40)	Secrétaire classe II:	Yolaine Goulet

Un deuxième tour d'affichage aura lieu dans les prochains jours

NOUVELLES DU COMITÉ SUR LES RELATIONS DE TRAVAIL (CRT)

Nous avons eu un CRT le 6 novembre dernier. Voici quelques-uns des points discutés :

✓ **Techniciens hors convention – productions théâtrales**

Les techniciens(nes) qui travaillaient dans le secteur du Petit Théâtre depuis plusieurs années n'étaient pas syndiqués. Suite à nos demandes répétées, ceux-ci font désormais partie de notre syndicat

✓ **CRD – vol**

La partie patronale indique que suite aux nombreux vols survenus à la bibliothèque, des mesures de sécurité accrues ont été mises en place dont l'achat d'un coffre-fort. La mesure la plus importante selon elle demeure l'installation de caméras de surveillance. La partie patronale indique que c'est un des moyens privilégiés pour enrayer ce fléau. Cependant, la partie syndicale a soulevé le fait qu'il est très important que les employés soient consultés et avisés que des caméras seront installées dans leur lieu de travail

✓ **Entente pour les équipements fournis par le CEM à certains employés**

La partie patronale souligne qu'habituellement la fréquence de renouvellement des équipements fournis par le CEM aux employés est annuelle. Si un employé doit remplacer un équipement avant la fin de cette période certaines procédures sont prévues à cet effet. La partie patronale souligne que le service responsable de l'application de ces ententes est celui des ressources humaines.

La partie patronale fera parvenir une lettre de rappel aux employés et aux gestionnaires concernés par cette entente.

✓ **Port des équipements de sécurité**

La partie patronale souligne que certains employés ne portent pas leurs équipements de sécurité. Le dossier est soumis au Comité Santé et sécurité au travail.

✓ **Aménagement du temps de travail et horaire flexible**

La partie syndicale voudrait que les gestionnaires prennent en compte, lors de la demande d'un changement d'horaire, les dispositions de l'annexe «Y» de la convention collective qui encouragent les parties locales à une meilleure conciliation des responsabilités familiales. La partie patronale souligne que ce sont les gestionnaires des différents services concernés qui autorisent des demandes selon les besoins du service. La partie syndicale demande à ce que les gestionnaires fassent preuve d'une plus grande souplesse dans le cas où les personnes ne sont pas affectées à l'accueil.

RAPPORT SUR L'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE

Le syndicat a fait parvenir à la Direction générale ses commentaires sur le *Rapport sur l'évaluation institutionnelle* fait par le consultant Raymond Chabot Grant Thornton. Ce consultant avait rencontré, l'an dernier, deux des trois syndicats du Collège, soit le nôtre et celui des professionnels. Le Syndicat des professeurs avait boycotté cette rencontre. Dans un premier temps, Francine Létourneau, vice-présidente du Syndicat du personnel de soutien en a fait une lecture rigoureuse et y a apporté toutes les corrections pertinentes autant dans le « contenu » que le « contenant ». Cette version corrigée a été remise à la Direction générale. Suite à la dernière réunion de la Commission des études (18 novembre 2003), la Direction générale a décidé de retirer son rapport et d'en faire dans un premier temps, une réécriture. Selon les résultats de ce travail, la Direction générale pourrait décider de réécrire certaines sections. À suivre...

DOSSIER DE LA RESTRUCTURATION

Suite aux consultations sur la restructuration le syndicat a fait parvenir au directeur général M. Guy Forgues, deux lettres signées en intersyndical avec les deux autres syndicats. La première indiquant notre indignation face au peu de temps accordé pour publiciser les consultations. Vous vous souviendrez que nous avons reçu par courrier interne l'information sur ces consultations qu'à peine une journée et demie avant sa tenue. Tout le personnel ne peut être informé dans des délais aussi courts. De plus, il circulait déjà de l'information dans certaines réunions de services, où on annonçait la décision d'un transfert de service à un autre.

La deuxième pour exprimer notre insatisfaction sur la façon dont le chantier recrutement a été mené et la nécessité de poursuivre la consultation sur ce dossier.

Lors du dernier CRT, la partie patronale a officiellement annoncé que le Service des approvisionnements restait sous la responsabilité du Service des ressources matérielles et que le recrutement restait sous la responsabilité du Service des communications.

Nous espérons que nos lettres seront prises en compte lors des prochaines consultations, afin que celles-ci soient faites d'une manière un peu plus respectueuse.

DOSSIER ASSURANCES

Vous trouverez en page 4 le tableau des nouveaux tarifs de nos assurances collectives montrant la nouvelle augmentation pour l'année 2004. Cette augmentation de 6% avait été annoncée lors du Conseil général du mois de mai 2003.